



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
6 juin 2001  
Français  
Original: anglais

---

### Note du Président du Conseil de sécurité

1. Conformément à l'alinéa b) du paragraphe 4 de la note du Président du Conseil de sécurité, datée du 30 octobre 1998 (S/1998/1016), et à l'issue de consultations tenues entre les membres du Conseil en vertu de la procédure d'approbation tacite, les membres du Conseil sont convenus d'élire le Président et les vice-présidents du comité des sanctions ci-après pour un mandat allant jusqu'au 31 décembre 2001 :

#### **Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992) concernant la Somalie**

*Président :* S. E. M. Noureddine Mejdoub (Tunisie)

*Vice-Présidents :* Jamaïque et Norvège

2. Le bureau de ce comité des sanctions sera composé de la manière indiquée pour un mandat allant jusqu'au 31 décembre 2001.

---